



Améliorer l'accès aux marchés pour les petites pêcheries en Afrique de l'Ouest

L'objectif fondamental de ce projet était d'apporter une réponse appropriée aux problèmes d'hygiène et de sécurité sanitaire propres aux produits de la pêche, dans le but de stimuler le développement du secteur de la pêche artisanale grâce à un meilleur accès aux marchés internationaux et à de nouveaux investissements. Il visait à faciliter l'accès au marché européen, qui est considéré comme celui auquel l'accès est le plus difficile pour les produits de la pêche artisanale des quatre pays ciblés.

Cet objectif a été atteint grâce aux mesures suivantes: i) renforcement des capacités des institutions ciblées en matière d'application des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS); ii) facilitation de l'accès aux marchés internationaux pour les bénéficiaires, coopération Sud Nord et Sud Sud, et transfert de technologie et des bonnes pratiques dans le secteur de la pêche artisanale.

STDF/PG/489

Status

Completed

Start Date

01/09/2015

End Date

30/06/2018

Project Value (US\$)

\$1,335,000

STDF Contribution (US\$)

\$1,020,000

Beneficiaries

Côte d'Ivoire

Guinée

Mauritanie

Sénégal

Implementing Entities

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)

Background

La pêche, qui est un secteur stratégique pour le développement et la lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest, constitue une composante essentielle pour la croissance économique et la balance des paiements. Elle contribue par ailleurs à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois, tout en favorisant l'entrée de devises par le biais des exportations et des accords concernant la pêche. En Afrique de l'Ouest, le secteur de la pêche emploie plus de 3 millions de personnes à temps plein, ce qui correspond à plus de 10% de la population active. La plupart de ces emplois interviennent dans les activités de pêche artisanale. La production de ressources côtières de l'Afrique de l'Ouest est estimée à 2 936 552 tonnes, d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars, dont 330 664 tonnes seulement sont exportées (750 millions de dollars) à destination de l'Union européenne. La majorité des produits primaires exportés vers l'UE proviennent de la pêche artisanale (75% au Sénégal), sauf en Côte d'Ivoire, où la grande majorité des produits exportés sont issus de la pêche industrielle au thon et sont exportés sous formes de produits congelés ou transformés. Dans cette région, le commerce intrarégional de produits de la pêche est important, du fait de grosses différences dans les niveaux de consommation par personne (la consommation apparente va de 1,2 kg en Guinée Bissau à 28,6 kg au Ghana) et dans les produits de la pêche disponibles. Les activités de pêche industrielle ont lieu dans les zones économiques exclusives (ZEE), même si les rapports concernant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) font état d'irruptions de plus en plus fréquentes dans la bande interdite du littoral, en particulier par des chalutiers pêchant des espèces démersales.

La pêche artisanale dans la région de l'Afrique de l'Ouest concerne essentiellement des micro entreprises, qui opèrent principalement à bord de pirogues dans les zones côtières et dans les nombreux lagons de la région pouvant couvrir des centaines de kilomètres dans toute la région. Les activités de pêche artisanale représentent la plus grande partie de la production, bien qu'il y ait de nombreux navires de pêche industrielle battant pavillon de pays africains ou européens ou d'autres pays industrialisés. L'intégration des petits pêcheurs dans les marchés internationaux est l'occasion d'améliorer leurs conditions de vie et de stimuler dans le même temps le développement qualitatif de la production, en termes de sécurité sanitaire et de normes SPS.

Bien que la pêche artisanale constitue un secteur clé présentant un fort potentiel de développement dans les quatre pays, il convient de noter que chaque pays rencontre des problèmes spécifiques concernant la gestion du secteur et l'application de mesures SPS au niveau national. C'est pourquoi le projet, dans la stratégie adoptée, a accordé une grande importance à l'équilibre entre les exigences et le niveau de consommation sur les marchés locaux des espèces spécifiquement ciblées par les pêcheries artisanales.

Results

Capacités institutionnelles dans le domaine SPS renforcées

Les compétences et les capacités des homologues institutionnels locaux dans le domaine SPS ont été renforcées grâce à l'organisation d'activités de formation spécifiques visant à assurer une large diffusion et une meilleure connaissance des protocoles SPS en vue de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits de la pêche.

Production de la pêche artisanale améliorée

Les capacités techniques des acteurs privés du secteur de la pêche artisanale et l'organisation professionnelle du secteur ont été améliorées dans les pays concernés en vue de l'accès aux marchés internationaux. Ce résultat a été obtenu en réorganisant certaines chaînes de valeur au niveau local (pour en améliorer l'efficacité et l'image) et en réorganisant les structures professionnelles des petits pêcheurs et autres commerçants associés (poissonnier, fumeurs, etc.).

Activités lucratives et partenariats essentiels établis

Les possibilités de partenariats, d'investissements et de transferts de technologie dans le secteur de la pêche artisanale des pays ciblés ont été identifiées et promues grâce à l'organisation d'initiatives encourageant les partenariats commerciaux et renforçant les capacités de production via la promotion de l'innovation technologique et des meilleures pratiques professionnelles.